**ALLOCUTION DE MONSIEUR EDOUARD FRITCH**

**PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**\*\*\***

**PRESENTATION DES VŒUX POUR L’ANNEE 2020
AUX RESPONSABLES DES STRUCTURES PUBLIQUES DU PAYS**

**\*\*\***

**15 JANVIER 2020**

Monsieur le Vice-président de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les directeurs de cabinet,

Mesdames et Messieurs les chefs de service,

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d’établissements publics,

Messieurs les dirigeants des sociétés d’économie mixte et de GIE,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie de votre présence pour notre traditionnelle rencontre annuelle. Je tiens à vous faire part de ma satisfaction ainsi que celle du gouvernement de vous accueillir ce matin.

En mon nom et celui de chacun des ministres, je vous présente, ainsi qu’à l’ensemble des agents œuvrant sous votre autorité, mais aussi à vos familles mes vœux les plus chaleureux ; ces dernières sont un élément majeur de soutien pour votre engagement au service du Pays et de son Intérêt Général.

Je formule le vœu que 2020 nous permette de contribuer, ensemble, à un service public plus simple, plus accessible, performant et humain, c'est-à-dire moderne, pour une Polynésie française encore plus solide.

Avec cette nouvelle année, c’est une nouvelle décennie qui s’engage.

Nous arrivons aussi à mi-parcours de la présente mandature. Ainsi, pour ceux qui les auraient perdus de vue, nos axes de travail portent sur :

* Une vie quotidienne améliorée pour les familles et les Polynésiens notamment les plus vulnérables ;
* Une administration et une Polynésie française modernisées ;
* Le développement économique et la création de richesses renforcés.

Grâce au labeur de tous les acteurs, et notamment des acteurs publics, cabinets ministériels, services administratifs, établissements publics ainsi que les sociétés et associations impliquées, les « supporters » de notre politique d’avenir, notre vision d’une société digne et solidaire continue d’être partagée, l’engagement au changement prend de l’envol, et les résultats sont là.

Les indicateurs le démontrent, les poumons de l’économie de la Polynésie française respirent mieux en ce début 2020 et se renforcent.

* Le secteur du tourisme se porte de mieux en mieux …
* Le pouvoir d’achat des Polynésiens s’améliore depuis 3 ans …
* Les investissements des entreprises et des ménages grimpent, en parallèle de ceux du secteur public orientés dans la construction…
* Le PIB continue de progresser …
* Le marché de l’emploi est toujours en hausse …

Les voyants sont au vert.

J’en veux pour preuve la notation de la Polynésie française par l’agence Moody’s en décembre dernier qui confirme un A3 avec perspective positive.

Ceci démontre nos efforts communs de bonne gestion de la collectivité en faveur de l’assainissement budgétaire et de sa trajectoire de désendettement.

Nous pouvons nous enthousiasmer à nouveau de nos performances financières. L’assainissement budgétaire se poursuivra en 2020.

Si les améliorations de la situation économique et l’engagement des réformes sont notables depuis ces dernières années, il convient maintenant d’aller plus loin et de compter sur la mobilisation de tous pour atteindre nos objectifs.

En effet, nombre de nos concitoyens sont encore en souffrance, vivent dans des conditions précaires qui sont souvent le lit des problèmes familiaux, sociaux. Ne les oublions pas.

De plus, le contexte international rend incertain la poursuite de notre embellie économique.

Notre économie est toujours fragile, tant que l’édifice n’est pas solidifié par les réformes structurelles.

Nous sommes sur un chemin encore long à parcourir ensemble, dans tous les secteurs d’activités. Et là, notre administration a tout son rôle à jouer.

Mais avant de parler de vous et de vos équipes, permettez-moi de nous attarder un peu sur l'Administration. C'est un mot que l'on prononce rapidement et pas toujours positivement, mais combien connaissent ce que représente réellement l'administration ?

Ce sont 126 entités publiques ou dotées d'une mission de service public qui composent la sphère du Pays.

On ne dénombre pas moins de 50 services administratifs, 14 établissements publics administratifs en intégrant la Chambre de commerce, 35 établissements publics d'enseignement soit 10 lycées et 25 collèges, 9 établissements publics à caractère industriel et commercial, 16 sociétés d'économie mixte en activité ou anonymes dans laquelle le Pays a des participations, un GIE et une autorité administrative indépendante.

Rien que pour les 50 services, 10 114 postes sont ouverts dont 4796 agents du Pays et 4710 personnels mis à disposition par l'Etat principalement en matière d'Education. Vous noterez d'ailleurs que 608 des postes ouverts sont aujourd'hui vacants.

Les cabinets ministériels ne représentent que 76 personnes, accompagnées de 71 agents mis à disposition par le service des moyens généraux pour les activités de secrétariat, de planton, de comptabilité.

La masse salariale consacrée au personnel des services et des cabinets ministériels sera de 30,5 milliards en 2020. La masse salariale des établissements publics administratifs et industriels et commerciaux est évaluée à 19 milliards pour les établissements publics pour 2610 agents dans les EPA et 1527 dans les EPIC. Ce coût en personnel représente 55% des coûts d'exploitation des EPA et 34 % dans les EPIC.

Ce sont au total près de 50 milliards de masse salariale distribuée par le pays en faveur des personnels des services et des établissements, auquel il faut ajouter près de 55 milliards de francs de salaires pris en charge par l’état en faveur des enseignants affectés en Polynésie française. Ce sont des sommes énormes et elles nous obligent à être à la hauteur de la contribution financière des citoyens de notre pays.

Je compte sur la bonne collaboration et la synergie de vos compétences et de celles de vos équipes, pour assurer l’aboutissement des projets de réformes.

Les exercices de planification stratégique ont été largement engagés : depuis 2014, 10 schémas sectoriels ont été adoptés et autant de plans d’actions ont été déclinés. Le prochain à venir sera le SAGE.

Une fois les plans adoptés, tous ces beaux documents ne doivent pas être oubliés sur les étagères de bibliothèque ou dans un coin de disque dur. Il s’agit de les mettre en œuvre, de les faire vivre.

D’ailleurs, à ce titre, demandons-nous si tous les agents publics du Pays les connaissent, les comprennent, et surtout sont convaincus du bien-fondé des objectifs à atteindre ?

Posons-nous la question ! Avons-nous fait le nécessaire pour qu’au sein de nos services, nos agents soient suffisamment sensibilisés sur les objectifs à atteindre et sur les moyens mis en place pour y arriver ?

De même, tous les citoyens le sont-ils ? Avons-nous intégré le souci d’apporter aux citoyens les informations utiles à la bonne compréhension de nos actions ?

L’information et la communication inter et intra services ou entités publiques, sont-elles réalisées avec transparence et avec toute la pédagogie nécessaire ?

Les nombreux plans et schémas directeurs élaborés doivent continuer de vivre dans vos feuilles de route respectives.

 Il faut réveiller vos talents pédagogiques envers vos équipes et vos homologues, et être de vrais facilitateurs dans leur engagement à l’action.

En tant que chefs de service, directeurs ou responsables, il s’agit pour vous de soutenir sans faille l’action publique, de la décliner en réalisations concrètes et de la suivre au moyen d’indicateurs qui prouvent le changement souhaité, opéré ou en cours.

Il faut générer l’adhésion et la confiance, comme il faut associer les citoyens et des usagers du service public dans la construction des politiques publiques qui doivent rester simples, liées à leurs conditions de vie au quotidien, leur bien-être, leur sécurité, à leurs besoins identitaires et spirituels.

Là aussi, posons la question : avons-nous suffisamment communiqué, expliqué l’intérêt pour tous de notre action publique ?

Il faut accélérer les chantiers de simplification des parcours des usagers, les services numériques et digitaux en réponse aux attentes des usagers car ils sont et doivent être les premiers bénéficiaires de cette action publique. C’est la raison pour laquelle j’insiste sur l’accélération de la modernisation des organisations et des process de fonctionnement des entités publiques du Pays.

Seulement 30% de nos procédures sont formalisées. C’est bien, mais encore trop peu.

Par transparence pour nos usagers, par sécurité pour les agents qui les mettent en œuvre, il faut que cette formalisation soit totale, c’est-à-dire amplifiée aux 70 % restantes.

Bien entendu, il convient de revoir et réduire le nombre de pièces sollicitées aux strict nécessaire et de simplifier les formulaires proposés.

C’est la base indispensable à une digitalisation de notre administration.

Déjà accessible pour les établissements et 8 services pilotes, la dématérialisation des démarches est attendue dès cette année. Elle vous sera possible dès juin. J’attends au moins 100 démarches dématérialisées. Vous devez vous y préparer dès maintenant !

L’Administration est soutenue pour cela, vous êtes soutenus.

Des moyens renforcés ou complémentaires sont accordés au budget primitif 2020.

Avec le déroulé du programme des concours, les agents permanents sont plus nombreux et ils le seront pour les catégories C et A en 2020. L’indice des rémunérations a été augmenté en 2019.

Le budget primitif 2020 est en croissance de 5,4 milliards pour la section de fonctionnement et de 4,9 milliards pour celle d’investissement par rapport à 2019. Ainsi, 101 postes permanents ont été créés pour 2020, geste majeur pour renforcer les effectifs des services. A cet égard, je vous demande avec insistance de consacrer prioritairement les emplois aux enfants du pays, à nos enfants, en cohérence avec la volonté politique du Gouvernement de promouvoir et de protéger l’emploi local.

Les moyens consacrés à la transformation numérique de l’administration sont très conséquents : 4,168 milliards sont ouverts en autorisation de programme dont 1,9 milliard en crédits de paiement.

Des formations vous ont été proposées ou l’ont été à vos collaborateurs en matière de contrôle interne, de conduite du changement, d’innovation publique.

30 nouveaux facilitateurs viendront renforcer les 12 existants, permettant d’accroître les capacités de soutien à vos démarches d’accompagnement, de changement ou de remobilisation d’équipe. Les résultats de leurs nombreuses interventions pour 2019 sont très positifs.

Force est de constater que l’année 2019 a été ponctuée à mon grand regret, de faits inadmissibles au sein de notre administration, pour lesquels j’ai dû parfois intervenir directement pour régler les situations : détournements de fonds ou de biens publics, dérives de certains agents, signalements de situations de harcèlement moral, mouvements de personnels.

Ces situations trouvent souvent leurs causes dans les failles des organisations internes et des responsabilités, dans l’insuffisante maîtrise des activités et des risques. C’est de notre responsabilité, c’est la tâche de chacun d’entre nous, directeur, chef de service ou directeur d’établissement.

Comme j’ai déjà eu l’occasion de vous le dire en 2016, ici même, notre administration a besoin de dévouement, de loyauté, d’honnêteté, de probité.

Ces dérives ne sont pas tolérables et doivent être corrigées au plus vite. Vous pouvez compter sur mon soutien et ma volonté en ce sens. Je serai avec vous et non contre vous.

Oui, les modes de management, les pratiques et les attitudes au travail, les conditions de travail sont des composantes importantes à mes yeux.

Cela commence pour vos collaborateurs, pour les agents dont vous avez la responsabilité, par des actions de rappel régulier des valeurs du service public, de ses forts principes déontologiques et si nécessaire d’engager rapidement les sanctions qui s’imposent. Oui, je le répète, je serai avec vous et non contre vous.

J’ai besoin d’une sphère administrative engagée, mobilisée et qui inspire de la confiance.

J’ai aussi besoin d’une confiance réciproque forte entre les acteurs publics, entre les entités et les membres du cabinet de leur Ministre de rattachement, voire de ce dernier.

L’exemplarité et les efforts doivent venir du plus haut. C’est ce que je m’efforce de faire au quotidien, j’en attends de même des membres de mon gouvernement, de leurs collaborateurs ou de vous, de tous les agents publics. Je serai à ce niveau, intolérant quant à la consommation d’alcool ou de stupéfiant sur les lieux de travail.

Je n’attendrai pas les décisions de justice lorsque les faits seront connus et avérés. Là encore, je serai avec vous et non contre vous.

A titre d’exemplarité, il me semble aussi nécessaire que nos entreprises publiques ou celles privées qui assurent l’exercice d’un service public, soient fers de lance en matière de responsabilité sociétale, tant en matière de préservation de l’environnement que d’insertions sociale et professionnelle des publics les plus vulnérables ou marginaux.

Il faut en finir avec le cloisonnement au travail, les organisations en silos et les petits pouvoirs à tous les niveaux.

Ces modes de managements ne font plus recettes et sont devenus *OUT OF FASHION*, démodé, dépassé. Je veux des services, des établissements et toutes les autres entités publiques travaillant main dans la main et non de façon isolée ou opposée.

Votre implication et la réussite des projets de performance intersectoriels en seront une expression significative.

Si vous n’y êtes pas encore, vous devez entrer dans l’ère de la solidarité au travail, de la performance collaborative et de la productivité du travail pour et avec des résultats de changement palpables.

Comme vous les constatez, les chemins du progrès sont amples en 2020 :

* le management humain permettant des conditions de travail dignes et exemplaires notamment dans les îles, avec des engagements aux valeurs du service public et, pour le bien-être au travail ;
* plus de travail en commun et de process partagés entre les entités, pour des parcours usagers simplifiés, un accueil bienveillant et des délais de traitement optimisés ;
* une ouverture plus grande à la numérisation et à la digitalisation dans nos modes de travail.

Les chemins du progrès nous mèneront inéluctablement vers une administration « responsable », vers une administration « de confiance ».

Une administration responsable veillera à la stricte application des règles et des règlements prévus par les textes et non au-delà.

Une interprétation ne peut qu’alourdir sa propre tâche et celle du citoyen. Il n’y a jamais de risque zéro dans l’application de nos textes et il est illusoire d’atteindre le risque zéro.

Une administration de confiance est tournée vers le citoyen. Celui-ci sera sensible, là aussi inéluctablement, aux efforts déployés par les fonctionnaires du service public afin de lui rendre la tâche facile, plus simple et plus efficiente. Ce sera une action plus rapide, plus efficace et source de dynamique, notamment pour tous les porteurs de projet. Tout le monde en aura pour son compte, le citoyen qui contribue par ses impôts et le fonctionnaire par son sens du service.

2020 sera aussi une année au cours de laquelle le renforcement des liens et des actions transversales sera poursuivi entre les administrations de l’Etat, celles des communes et du Pays pour partager et propager la même culture de l’action publique.

Les collaborations seront étendues avec nos voisins de la Nouvelle Calédonie.

Nous aurons aussi cette année le plaisir et l’honneur d’accueillir le Président de la République mais aussi les responsables des autres Pays du Pacifique et de la communauté insulaire mondiale.

Ce sera l’occasion de montrer les richesses et les capacités de la Polynésie française pour un développement harmonieux et bienveillant, des partenariats équitables et responsables.

Depuis plusieurs années, je m’attache à vous dire avec force et sincérité, que je veux être fier de mon administration… qu’elle soit accessible, bienveillante, simplifiée et humaine. Et je ne vous cacherai pas que je commence à sentir les premiers résultats. Ils sont encourageants.

Je sais que je peux compter sur votre engagement sans failles.

Bonne et heureuse année à tous à chacune et à chacun d’entre vous, à vos familles, à ceux qui vous aiment et à ceux que vous aimez.

Que Dieu bénisse notre Pays.

Je vous remercie.